



كلية الآداب والعلوم الإنسانية  
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES



جامعة ابن زهر  
UNIVERSITÉ IBN ZOHR



## UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2016

### « Migrations et migrants au cœur de la faire politique »

#### *Première Université d'Été du Réseau Migrations* Du 29 août au 4 septembre 2016 Université Ibn Zohr – Agadir, Maroc

Cette université d'été pluridisciplinaire est destinée à un public de 20 doctorant.e.s en sciences humaines et sociales désireux d'approfondir les questions, les enjeux et les méthodes liés aux rapports entre le fait politique et les migrations, dans le cadre d'un espace de réflexion collectif. Elle est organisée par le *Réseau Migrations* qui rassemble des jeunes chercheur.e.s (doctorant.e.s, étudiant.e.s en Master, post-doctorant.e.s et chercheur.e.s non-titulaires) dont les travaux placent la question des migrations au cœur de leurs préoccupations. Le Laboratoire MIGRINTER (CNRS-UMR 7301) de l'Université de Poitiers (France) et l'Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Sociétés (ORMES) de l'Université Ibn Zohr d'Agadir (Maroc) sont partenaires de cet événement.

Encadrée par un comité scientifique composé de membres du *Réseau Migrations* et animée par des chercheurs spécialistes des phénomènes migratoires, cette semaine de réflexion articulera des ateliers de travail par axes de recherche ciblés pour les doctorant.e.s retenu.e.s, des conférences plénières, des tables-rondes avec des acteurs de la société civile ouvertes au public et des sorties de découverte du milieu local pour les participants. L'Université d'été a pour objectifs de favoriser les échanges scientifiques entre jeunes chercheur.e.s, de stimuler la coopération entre des chercheur.e.s, des laboratoires et des équipes de recherche des continents européen et africain et de créer un espace et un temps de débats entre le milieu scientifique et les autres acteurs (associatifs, politiques...) qui sont directement concernés par la thématique de l'événement et par les enjeux contemporains soulevés. La collaboration scientifique se poursuivra par la publication d'un ouvrage collectif, dirigé par le *Réseau Migrations* et nourri des réflexions menées durant les ateliers de travail de l'Université.

Pour candidater, le ou la doctorant.e doit mener une recherche qui s'inscrit partiellement ou totalement dans un ou plusieurs des axes de l'argumentaire proposé. Le dossier de candidature doit être envoyé avant le **11 mai 2016** à l'adresse suivante : [universite.reseaumig@gmail.com](mailto:universite.reseaumig@gmail.com).

## Argumentaire

Bien que « la détermination des politiques migratoires et des politiques d'intégration demeure l'apanage des États » (Simon, 2015, 11-12), il est nécessaire de rappeler, - que cela ait trait à la migration internationale ou à d'autres faits de société plus généralement -, que plusieurs actions politiques s'effectuent sans l'intervention de l'État, contre les logiques de l'État, ou dans les interstices de celles-ci. À partir de cette observation, cette Université se donne pour objectif d'interroger la question des rapports entre le fait politique et les migrations. Cette question sera appréhendée selon les divers champs disciplinaires de la recherche sur les migrations internationales.

Si d'après l'étymologie du terme, *la* politique (*Politikè*) désigne l'exercice du pouvoir, ses appareils et l'ensemble des agents qui s'appliquent à mettre en œuvre un certain ordre social, *le* politique (*Politeia*) désigne, distinctement, l'exercice de la citoyenneté par les personnes dans le cadre de la vie commune. D'après cette distinction étymologique, nous proposons d'explorer les réalités empiriques que permettent de saisir ces deux sens du terme « politique » articulés à l'analyse des phénomènes migratoires. En vue de questionner les rapports entre le fait politique et les migrations, l'angle particulier choisi pour cette Université est celui des « formes de la subjectivation politique » (Rancière, 2001) : à savoir, il s'agira de questionner « comment se constituent des sujets politiques, en dissension avec le pouvoir établi », ce questionnement étant ici posé en lien avec le fait migratoire et l'action des migrants. Par « pouvoir établi », nous n'entendons pas restreindre la réflexion à la seule considération de l'acteur étatique ; c'est pourquoi les rapports entre « politique » et « migrations » seront interrogés au regard des multiples configurations de pouvoirs et de contre-pouvoirs possibles dans lesquelles l'État peut constituer, à un moment ou un autre et selon le contexte, l'un des acteurs. Cela nous permettra d'interroger *in fine* l'État et l'effectivité de ses actions quant à la gestion des migrations, ceci compte tenu des différentes manières de penser les phénomènes migratoires et des divers acteurs qui en sont partie prenante. Quand bien même ces rapports de pouvoir peuvent prendre place à l'entrecroisement de plusieurs échelles géographiques, quatre échelles d'analyse orienteront la réflexion de cette Université, de sorte à concentrer les débats sur les diverses formes d'action politique possibles en lien avec la question migratoire.

Parmi les diverses questions qui seront posées et traitées à l'occasion de cette Université, nous pourrions par exemple nous demander en quoi les migrations remettent-elles en question les frontières, tant physiques que sociales (Fassin, 2012), que l'État-nation s'évertue à maintenir ? Quelles sont les motivations qui animent les acteurs étatiques dans la coopération interétatique, en particulier à propos de la gestion des phénomènes migratoires ? Quelles sont les actions employées par des acteurs associatifs, des élus ou des cercles académiques, opérant concrètement sur le terrain auprès des populations migrantes, et quelles sont leurs actions et réactions face aux politiques migratoires étatiques ? Comment les migrant-e-s émergent-ils/elles en acteurs collectifs décidés à lutter contre certaines pratiques discriminantes et représentations *racisantes* ? Comment peut-on par ailleurs penser un faire politique des migrants qui soit en dehors de toute référence à la gestion politique étatique des migrations, ou départi d'un rapport à l'État, ou encore exempt de représentations associées au statut de « migrant-e » ? Comment penser, dans le rapport au politique et à l'État, l'hybridité de la citoyenneté des migrant-e-s ?

Ces questions sont réparties en quatre axes qui correspondent à différentes échelles par lesquelles il est possible d'appréhender le fait politique en lien aux phénomènes migratoires.

Ces axes permettront de travailler certaines dimensions d'analyse en profondeur, mais n'interdiront pas l'articulation des échelles au cours de l'Université afin d'enrichir les discussions. Nous invitons les participants de tout horizon disciplinaire des sciences sociales à participer à cette Université afin d'engager collectivement une réflexion comparatiste, ouverte à la diversité des approches théoriques et méthodologiques, et reflétant la multitude des espaces géographiques concernés par ces questions.

Fassin, D. (2012) *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, Éditions La Découverte, 608 p.

Rancière, J. (2001) « Citoyenneté, culture et politique », in Elbaz, M. et Helly, D. (Dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, pp. 55-68.

Simon, G. (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, (U. Géographie), 255 p.

Weber, M. (1919/1963) *Le savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 186 p.

## **Axe 1 - Les régimes internationaux des migrations - vers une internationalisation des pratiques de contrôle ?**

*Pouvons-nous constater un dépassement ou une convergence des intérêts respectifs des États quant à la gestion du fait migratoire ?*

Malgré la visibilité et l'ampleur des phénomènes migratoires contemporains et actuels, il est impossible aujourd'hui d'évoquer l'existence d'un régime international effectif des migrations, ou du moins d'une gouvernance mondiale dans ce domaine. Un régime institutionnalisé des migrations impliquerait un cadre législatif international encadrant l'ensemble des mobilités des personnes, complété par une quantité de normes, règles et recommandations contraignantes, auxquelles devraient se soumettre les États (Betts, 2011). Bien que la gouvernance actuelle des migrations internationales demeure fragmentée, l'on constate néanmoins l'émergence de régimes sectoriels, regroupant à différentes échelles des agrégations d'États autour d'intérêts communs, comme le contrôle et la gestion des « risques » (Salter, 2004).

Dans cet ordre d'idées, la coopération transatlantique ou régionale à l'échelle de l'Europe de l'Ouest qui se consolide sur ces thématiques, parvient à mettre en place des processus d'internationalisation des politiques, des pratiques et des normes dans le champ des migrations (Geiger et Pécoud, 2010). La diffusion de ces normes de contrôle des migrations et des frontières se négocie et se marchandise auprès des espaces d'origine et de transit des migrant-e-s, soulevant nombre de questionnements de nature éthique. L'attention de cet axe de recherche se situera sur l'échelle de la coopération interétatique, qu'elle soit plus ou moins institutionnalisée, explorant les mécanismes de concertation entre États qui visent à proposer certaines réponses, aussi incomplètes soient-elles, au phénomène migratoire. Le point d'entrée de cet axe par la notion polysémique de « régime » entend donc examiner la construction de processus normatifs liés à la gestion des migrations internationales, en questionnant entre autres et à titre d'exemples (liste non exhaustive) : quels sont les motivations, les enjeux et les limites de la coopération internationale sur les questions de mobilité ? Quelles thématiques se retrouvent au-devant de la scène et comment celles-ci reflètent-elles les intérêts des États participants ? Comment s'effectue la circulation internationale de « bonnes pratiques » associées à des « modèles » de gestion des migrations et des frontières ? Comment ces régimes consolidés autour de la thématique sécuritaire encouragent-ils le développement d'un « business » du contrôle des migrations et des

frontières ? Et qu'en est-il de l'émergence de la diplomatie des migrations entre pays du « *Global North* » et du « *Global South* » ?

Badie, B. et al. (2008) *Pour un autre regard sur les migrations, construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte, 126 p.

Castles, S.; De Haas, H.; Miller, M. (2013) *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*, New York, Palgrave Macmillan, 420 p.

Kritz, M.; Lean Lim, L.; Zlotnik, H. (Dir.), (1992) *International migration systems, a global approach*, New York, Oxford University Press, 354 p.

Massey, D. et al. (1998) *Worlds in Motion, Understanding International Migration at The End of The Millenium*, New York, Oxford Press University, 362 p.

## **Axe 2 - Les réponses étatiques aux migrations internationales**

*Que donnent à voir les actions des États de leur positionnement respectif quant au phénomène migratoire ?*

Les diverses perceptions du phénomène migratoire par les États ont conduit ces derniers à adopter, au fil des époques, des réponses inconstantes et variées à la gestion des flux migratoires. La migration est un phénomène qui questionne à la fois les confins de l'État et ses fondements (Wihtol de Wenden, 2014). À l'aune de la mondialisation des échanges, les frontières étatiques se liquéfient et les individus transnationaux peuvent revendiquer des citoyennetés hybrides et plurielles. Alors qu'émergent des discours politiques tentant de faire valoir les aspects bénéfiques de la mobilité des individus, certaines autorités étatiques y répondent par le renforcement des mesures restrictives de contrôle de la mobilité et de leurs frontières, érigeant murs, militarisant les frontières et usant de discours nationalistes, entre autres. Les contributions à cet axe cibleront l'échelle étatique dans la réponse au phénomène migratoire, et pourront approfondir des thématiques diverses telles (à titre d'exemple) : l'historicité des politiques migratoires et des conditions d'accueil des migrants, les variances dans les discours politiques sur la migration, la fabrique des politiques migratoires au sein de nouveaux espaces de destination des populations migrantes, l'émergence de la notion de pays dits de « transit » et sa signification dans le cadre politique national, la comparaison, pour des migrants aux pratiques transnationales, des politiques migratoires étatiques, les stratégies des acteurs qui interviennent dans les processus d'élaboration de ces politiques, les principaux éléments qui légitiment leur dimension sécuritaire, etc.

Nous invitons par ailleurs les participants à déplacer le regard vers différents espaces géographiques, afin d'explorer les politiques migratoires également mises en place par les pays des Suds. Il sera ainsi possible d'interroger les mécanismes de « coopération » Nords / Suds et Suds / Suds qui influencent la direction des politiques migratoires, conduisant certains pays des Suds tel le Maroc, à transformer leurs cadres législatifs et politiques en matière d'accueil. Un autre questionnement au cœur de cette réflexion concerne les politiques qu'adoptent les pays d'émigration, notamment en direction de leurs ressortissants établis à l'étranger et la mise en place des divers mécanismes et stratégies visant à créer ou à maintenir le lien avec leur communauté diasporique.

Baumann, M.; Lorenz, A.; Resonow, K. (Dir.), (2011) *Crossing and controlling borders. Immigration policies and their impact on migrants' journeys*, Budrich University Press, Opladen, 292 p.

De Genova, N., Peutz, N. (Dir.), (2010) *The deportation regime. Sovereignty, Space and the Freedom of Movement*, Duke University Press, 487 p.

- Joppke, C. (1998) *Challenge to the Nation-State. Immigration in Western Europe and the United States*, Oxford University Press, 351 p.
- Noiriel, G. (2001) *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, 400 p.
- Sassen, S. (2006) *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*, Princeton University Press, 512 p.

### Axe 3 - Les actions et réactions locales aux politiques migratoires

*Dans quelle mesure les orientations politiques de l'État vis-à-vis des phénomènes migratoires sont-elles confortées ou au contraire défiées par les divers acteurs locaux en lien avec les migrant-e-s et / ou travaillant sur les questions migratoires ?*

Face aux politiques restrictives à l'immigration, au durcissement des conditions d'obtention de titres de séjour et aux transformations des cadres législatifs, les pratiques des acteurs qui interviennent auprès des populations migrantes à l'échelle locale se complexifient. Dans ce contexte, on voit naître des militantismes locaux à l'intervention multiforme, qui, pour apporter un soutien matériel, moral et administratif, mobilisent une pluralité d'acteurs qui contournent les directives nationales, que ce soit des réseaux d'associations, des élus locaux, des académiques, ou encore des travailleurs sociaux agissant en-dehors de leur cadre institutionnel.

Dans cet axe de travail, il s'agit d'interroger le rapport des acteurs intervenant à l'échelle locale auprès des populations migrantes (travailleurs sociaux, associations, élus locaux, ONG ou autres) aux pratiques et aux représentations imposées par les politiques migratoires élaborées aux échelles nationale et supranationale. Nous pourrions réfléchir sur la manière dont ces acteurs intervenant concrètement sur le terrain relaient et / ou contournent le cadre politique d'action mis en place par les instances supérieures de décision, au moyen d'un maillage partenarial et militant impliquant divers acteurs individuels et collectifs.

Nous pouvons également nous demander si, en intervenant dans le but du « soutien » d'urgence aux migrant-e-s, pour les migrant-e-s, mais parfois sans les migrant-e-s et sans la considération de leurs points de vue, ces acteurs, dont l'histoire militante est à resituer, ne relaient pas parfois le discours d'État et l'imaginaire conçu sur des populations mobiles venues d'un ailleurs *exotisé*.

Enfin, nous pourrions nous intéresser au développement des groupes xénophobes et racistes à l'échelle locale, qui favorisent les manifestations de rejet et d'exclusion à l'égard des étranger-e-s. Ainsi, nous pourrions inclure, dans notre grille de lecture du lien entre « politique » et « migrations », l'analyse des collectifs locaux qui se créent dans le but de précipiter, par exemple, l'expulsion de migrants d'un terrain occupé « illégalement » ou encore d'un squat où ils auraient trouvé refuge.

Faist, T. (2004) "The Crucial Meso Link: Social Capital in Social and Symbolic Ties", in *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford, Oxford University Press, pp. 96-124.

Hayter, T. (2004) *Open borders: the case against immigration controls*, London, Pluto Press, 193 p.

Rosenberg, S. and Winkler, J. (2014) "Com/passionate protests: Fighting the deportation of asylum seekers", in *Mobilization: An International Quarterly*, 19(2), pp. 165-184.

Villazor Rose, C. (2009) "Sanctuary Cities and Local Citizenship", *Fordham Urban Law Journal*, 37(2), pp. 573-598

Walters, W. (2006) "No Border: games with(out) frontiers", *Social Justice*, 33(1), pp. 21-39.

#### **Axe 4 - Nouvelles formes de citoyenneté et actions politiques des migrant-e-s, de l'échelle locale à l'espace transnational**

*Comment l'État est-il questionné par les multiples formes d'actions politiques, de mobilisations ou encore de formations politiques des migrant-e-s ?*

Des grèves de sans-papiers aux engagements dans des syndicats nationaux, en passant par le soutien politique à des partis contestataires du pouvoir en place dans le pays d'émigration et par les actions collectives menées à l'échelle transnationale, cet axe de travail vise à interroger les formes multiples de mobilisations politiques des migrant-e-s dans l'espace et dans les conditions migratoires. Une approche des processus par lesquels les actions collectives de migrant-e-s se créent, se consolident, s'étendent, se transforment ou se délitent, voire disparaissent, sera particulièrement développée. On peut envisager d'analyser ces processus de formation politique de diverses manières.

En s'intéressant aux expériences en migration et aux récits que les migrant-e-s en font, une piste de réflexion pourrait porter sur les raisons et la manière dont des individus s'engagent dans la lutte politique ou l'initient : comment racontent-ils / elles ce passage vers l'action collective et quelles sont les appartenances sociales à partir desquelles elles / ils formulent leurs revendications ?

Une autre entrée pourrait avoir pour objet de questionner les moyens avec lesquels des groupes d'individus s'unissent en collectif dans le contexte de leur migration. S'appuient-ils sur des structures déjà existantes, dirigées par des migrant-e-s ou des non-migrant-e-s ? Y a-t-il des transmissions des savoir-faire politiques en migration ou/et les moyens d'actions sont-ils sans cesse innovés ? Concrètement, comment s'apprennent des savoir-faire politiques dans les conditions variables de la migration et quels sont les divers obstacles à ces apprentissages ? Dans l'hypothèse que les revendications de collectifs migrant-e-s puissent être contradictoires et en permanente évolution, on peut s'interroger sur les continuités et les changements de ces revendications dans le temps, au fur et à mesure du renouvellement des militant-e-s et selon les divers acteurs et institutions, étatiques ou autres, avec lesquels les collectifs négocient, entrent parfois en conflit à un moment donné de leur histoire. Il est également possible d'aborder la façon dont des organisations militantes étendent leur champ d'action dans un espace plus large, parfois transnational, ou d'étudier la manière dont des collectifs se délitent.

D'autre part, y a-t-il des formes de savoir-faire politique qui se développent en dehors du seul rapport à l'acteur étatique, et dont nous puissions rendre compte, les migrants vivant, s'organisant et façonnant leurs projets en deçà des contraintes qui leur sont imposées depuis l'extérieur ?

Bérout, S., Bouffartigue, P. (2009) *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute, 255 p.

Ahmed, I. (1997) "Exit, Voice and Citizenship", in Hammar, T. et al.(Dir.), *International Migration, Immobility and Development, Multidisciplinary Perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 159-185.

Beck, U. (2008) "Mobility and the Cosmopolitan Perspective", in Canzler, W.; Kaufmann, V.; Kesselring, S. (Éds.), *Tracing Mobilities, Towards a Cosmopolitan Perspective*, Farnham, Burlington, Ashgate Publishing Limited, pp. 25-37.

Sadiq, K. (2007) "Illegal Immigrants as Citizens in Malaysia", in Sassen, S. (Éd.), *Deciphering the Global, Its Scales, Spaces and Subjects*, New York, Oxon, Routledge, pp. 303-321.

Mcnevin, A. (2006) "Political Belonging in a Neoliberal Era: The Struggle of the Sans-Papiers", *Citizenship Studies*, 10(2), pp. 135-151.

## Procédures de candidature

Pour participer à l'Université d'Été, les doctorants doivent être inscrits en thèse de doctorat en sciences humaines et sociales dans un établissement d'enseignement supérieur durant l'année en cours.

L'Université d'été est destinée à tout.e doctorant.e dont la problématique de recherche s'inscrit dans un ou plusieurs des axes scientifiques proposés pour traiter du rapport entre le faire politique et les migrations. Les candidats seront choisis par le comité scientifique de l'Université d'été, sans discrimination de l'année d'étude du doctorant ou de son origine disciplinaire. Seront privilégiées les candidatures de doctorants inscrits dans des établissements situés en Afrique et en Europe, d'après l'objectif de coopération scientifique fixé par l'Université.

Dans la mesure des financements disponibles, une partie du séjour (titre de transport, hébergement, restauration) est susceptible d'être prise en charge pour les candidat.e.s retenu.e.s. Toutefois, nous invitons les intervenants et les intervenantes à démarcher leur institution de rattachement.

Le **dossier de candidature** doit inclure :

- un **CV** de deux pages maximum
- **Un projet de participation à l'Université d'Été** (2 pages maximum), rédigé en français / anglais, indiquant comment le candidat questionne un ou plusieurs axes de recherche de l'Université d'Été dans son travail de thèse.
- Un **justificatif d'inscription en thèse**

Le dossier (**en un seul document pdf**) est à soumettre avant le **11 mai 2016** 12H (heure de Paris) à l'adresse suivante : **universite.reseaumig@gmail.com**. Pour toute information complémentaire, contacter le comité organisateur à cette adresse. Les notifications d'acceptation seront communiquées le **27 mai 2016**.

### **Comité scientifique :**

- Martine Brouillette (doctorante, Migrinter, Université de Poitiers)
- Mohamed Charef (professeur, directeur de l'ORMES, Université Ibn Zohr d'Agadir)
- Olivier Clochard (chercheur, Migrinter, Université de Poitiers)
- Nora El-Qadim (maîtresse de conférences, Université Paris-8)
- Mike Gadras (doctorant, EXPERICE, Université de Paris 13)
- Hicham Jamid (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir & LISE, CNAM Paris)
- Pierre Kamdem (maître de conférences en géographie, Université de Dschang – Cameroun)
- Brahim Labari (professeur, Université Ibn Zohr Agadir ; chercheur associé au 2L2S, Université de Lorraine)
- Colette Le Petitcorps (docteure, Migrinter, Université de Poitiers)
- Stéphanie Lima (maître de conférences en géographie, Université J-F Champollion, Albi)
- Josepha Milazzo (doctorante, TELEMME, Aix-Marseille-Université & Département de géographie, Université Autonome de Barcelone)
- Adelina Miranda (professeure, Migrinter, Université de Poitiers)
- Nelly Robin (chargée de recherche, IRD, Migrinter)

### **Comité d'organisation :**

- Khalid Alayoud (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr d'Agadir)
- Martine Brouillette (doctorante, Migrinter, Université de Poitiers)
- Amandine Desille (doctorante, bourse Marie Curie (INTEGRIM) Migrinter, Université de Poitiers)
- Morgane Dujmovic (doctorante, TELEMME, Aix-Marseille Université)
- Mike Gadras (doctorant, EXPERICE, Université de Paris 13)
- Hicham Jamid (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir & LISE, CNAM Paris)
- Abdelhamid Jamour (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir)
- Colette Le Petitcorps (docteure, Migrinter, Université de Poitiers)
- Josepha Milazzo (doctorante, TELEMME, Aix-Marseille-Université & Département de géographie, Université Autonome de Barcelone)
- Sara Ouddir (doctorante LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir)
- Farid Ouiddir (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir)
- Kelly Poulet (doctorante, UMR 7319 CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Vernes Amiens)
- Larbi Toumach (doctorant, LEMASE, Université Ibn Zohr Agadir)

### **Institutions porteuses du projet**

#### ***Le Réseau Migrations – France (<http://reseaumig.hypotheses.org/>)***

Le *Réseau Migrations* existe depuis Juin 2014 et rassemble les jeunes chercheur.e.s dont les travaux placent la question des migrations au cœur de leurs préoccupations. Incluant des doctorant.e.s, des étudiant.e.s en Master, des post-doctorant.e.s et des chercheur.e.s non-titulaires, il a vocation à leur offrir un espace transdisciplinaire, professionnel comme informel, d'échange, d'entraide et de réflexion, et à servir de plateforme pour promouvoir leurs recherches, notamment dans le contexte d'événements scientifiques organisés à ces desseins : un Séminaire Annuel, des ateliers scientifiques informels trimestriels et des événements scientifiques cogérés par le *Réseau*, plus ponctuels. Dans cette optique, le *Réseau*,

lequel rassemble désormais une centaine de membres, bénéficie de partenaires scientifiques et financiers, regroupant laboratoires et centres de recherches travaillant sur les thématiques migratoires : le Groupe d'Études et de recherches sur les Migrations de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, le Programme *Integration and International Migration*, le Laboratoire MIGRINTER, l'Université de Poitiers et l'Équipe TELEMMe-Migrations (groupe de recherche *Telemmig*) de l'Université d'Aix-Marseille.

### **Le Laboratoire MIGRINTER (CNRS– UMR7301), Université de Poitiers - France**

Créé en 1985 par Gildas Simon (géographe, Professeur émérite de l'Université de Poitiers) et médaille d'argent du CNRS en 1996, le laboratoire de recherche MIGRINTER de l'Université de Poitiers (M.S.H.S. de Poitiers) réunit une équipe de recherche spécialisée dans l'étude des migrations internationales et des relations inter-ethniques. Il constitue en France le principal centre de recherche qui articule les activités de production, de transmission de la connaissance scientifique, de publication, de documentation et de diffusion de l'information scientifique sur les migrations internationales et sur leurs effets dans les pays de destination comme dans ceux d'origine. MIGRINTER bénéficie à cet effet de la continuité et de la compétence d'une équipe de chercheur.e.s solide et de ses relations scientifiques établies nationalement et internationalement depuis plusieurs années. MIGRINTER est à ce titre l'une des structures porteuses du *Réseau Migrations*, d'un point de vue financier et scientifique.

### **L'Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Sociétés (ORMES), de l'Université Ibn Zohr d'Agadir - Maroc**

À vocation pluridisciplinaire, l'ORMES, - structure de recherche sur les migrations nationales et internationales existant depuis 1996 au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Ibn Zohr d'Agadir -, constitue un Forum d'études, de recherches, de formations, d'informations et d'animations au service de la communauté scientifique, des migrants et des décideurs. Seul ou en collaboration avec d'autres organismes, tels les collectivités territoriales, des établissements nationaux et internationaux ou des associations, l'ORMES intervient dans le Sud marocain en proposant des actions ponctuelles pour aider les décideurs publics et privés ainsi que le milieu associatif à entreprendre la réalisation de projets socio-économiques concrets liés aux problématiques migratoires, entre autres de développement, qui touchent la population. Il organise des activités de recherches scientifiques destinées à promouvoir et / ou à en approfondir la réflexion, et il tente de favoriser la communication et la sensibilisation du grand public à ce thème, en participant notamment au « Festival de Cinémigrations » (Agadir), ou en mettant en valeur les actions et les réalisations du Maroc dans ce domaine. Depuis 2013-2014, l'ORMES dirige la première formation doctorale au Maroc sur les Migrations et le Développement Durable.